

programme des STAGES 2010



© Philip Plisson

www.fondationbelem.com

Embarquez à bord du Belem
et découvrez la manœuvre
d'un trois-mâts barque du 19^{ème} siècle.

Le programme de navigation 2010
vous portera le long des côtes
françaises ●, belges ●,
irlandaises ● et anglaises ●.

En France, plusieurs escales inédites
agrémentent un programme classique
de navigation ouvert à tous.

stage 1	Nantes – Concarneau Complet	du 12 au 14 avril	3 jours	420 €	+ assurance 14,70 €
stage 2	Concarneau – Lorient	du 19 au 21 avril	3 jours	405 €	+ assurance 14,18 €
stage 3	Lorient – Brest	du 22 au 24 avril	3 jours	420 €	+ assurance 14,70 €
stage 4	Brest – Saint-Malo	du 25 au 29 avril	5 jours	700 €	+ assurance 24,50 €
stage 5	Saint-Malo – Lorient Complet	du 3 au 6 mai	4 jours	540 €	+ assurance 18,90 €
stage 6	Lorient – Saint-Nazaire	du 7 au 9 mai	3 jours	480 €	+ assurance 16,80 €
stage 7	Saint-Nazaire – Brest	du 10 au 12 mai	3 jours	420 €	+ assurance 14,70 €
stage 8	Brest – Saint-Malo	du 13 au 16 mai	4 jours	640 €	+ assurance 22,40 €
stage 9	Saint-Malo – Caudebec-en-Caux	du 18 au 20 mai	3 jours	420 €	+ assurance 14,70 €
stage 10	Rouen – Ostende (Belgique)	du 24 au 27 mai	3,5 jours	560 €	+ assurance 19,60 €
stage 11	Ostende (Belgique) – Calais	du 1er au 3 juin	3 jours	450 €	+ assurance 15,75 €
stage 12	Boulogne – Cherbourg	du 9 au 11 juin	3 jours	450 €	+ assurance 15,75 €
st. 12A	Cherbourg – Saint-Malo	du 12 au 13 juin	2 jours	300 €	+ assurance 10,50 €
stage 13	Saint-Malo – Lorient	du 14 au 17 juin	4 jours	600 €	+ assurance 21 €
stage 14	Lorient – La Pallice Complet	du 21 au 22 juin	2 jours	270 €	+ assurance 9,45 €
stage 15	Bordeaux – Concarneau Complet	du 28 juin au 1 ^{er} juillet	4 jours	640 €	+ assurance 22,40 €
stage 16	Concarneau – Saint-Malo	du 2 au 5 juillet	4 jours	660 €	+ assurance 23,10 €
stage 17	Roscoff – Dublin (Irl.) Complet	du 9 au 13 juillet	5 jours	800 €	+ assurance 28 €
stage 18	Dublin (Irl.) – Douarnenez Complet	du 17 au 22 juillet	6 jours	900 €	+ assurance 31,50 €
stage 19	Douarnenez – Douarnenez	du 26 au 29 juillet	4 jours	660 €	+ assurance 23,10 €
stage 20	Douarnenez – La Trinité sur Mer	du 30 juillet au 2 août	3,5 jours	600 €	+ assurance 21 €
stage 21	La Trinité sur Mer – Lorient	du 3 au 5 août	3 jours	495 €	+ assurance 17,33 €
stage 22	Lorient – Bayonne	du 10 au 13 août	4 jours	640 €	+ assurance 22,40 €
stage 23	Bayonne – St Jean de Luz	du 16 au 18 août	3 jours	495 €	+ assurance 17,33 €
stage 24	St Jean de Luz – Lorient	du 19 au 22 août	4 jours	640 €	+ assurance 22,40 €
stage 25	Lorient – Brest	du 23 au 26 août	4 jours	600 €	+ assurance 21 €
stage 26	Brest – Saint-Malo	du 28 au 31 août	4 jours	600 €	+ assurance 21 €
Stage 27	Cowes – Saint-Malo	Du 6 au 9 septembre	4 jours	580 €	+ assurance 20,30 €
Stage 28	Saint-Malo – Saint-Malo	Du 12 au 15 septembre	4 jours	580 €	+ assurance 20,30 €
Stage 29	Ouistreham – Granville	Du 21 au 24 septembre	3,5 jours	500 €	+ assurance 17,50 €

PROGRAMME DES STAGES 2010

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter la Fondation Belem :

Par e-mail à : contact@fondationbelem.fr

Par téléphone au : 01.58.40.46.46 (du lundi au vendredi, 9h-12h – 14h-17h)

Par fax au : 01.58.40.48.47

Par courrier : 88 avenue de France – 75641 Paris cedex 13

EXTRAIT DES CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX STAGES

Qui peut faire un stage à bord du Belem ?

Les stages sont accessibles à tous à partir de 14 ans.

Les adolescents de 14 et 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Compétences maritimes

Aucune compétence maritime n'est requise pour participer à un stage à bord du Belem. Il s'agit d'un navire école : chaque embarquement est une initiation à la vie et la manœuvre d'un trois-mâts du XIX^{ème} siècle, encadré par un équipage professionnel. Les stages sont ouverts à tous, débutants, amateurs et marins expérimentés.

Aptitude physique

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile à bord du Belem vous sera demandé (document fourni par la Fondation lors de votre réservation, à faire compléter par votre médecin).

La vie à bord d'un navire présente en effet un certain nombre de contraintes et de risques. Il convient d'une façon générale de s'assurer que votre état de santé soit compatible avec l'embarquement. **Si vous avez un doute, la Fondation vous recommande de consulter votre médecin avant d'effectuer votre inscription.**

Plus de détails sur les pathologies incompatibles avec un embarquement sur www.fondationbelem.com, ou sur simple demande aux coordonnées ci-dessus.

EXTRAIT DES MODALITES D'INSCRIPTION, DE PAIEMENT ET D'ANNULATION

Pour s'inscrire...

Les inscriptions s'effectuent prioritairement sur le site internet de la Fondation.

1. Sur le site www.fondationbelem.com

Il vous suffit de suivre le processus de réservation accessible depuis la page d'accueil, ou dans la rubrique *Embarquer > Stages de navigation*, en choisissant un ou plusieurs stages pour une ou plusieurs personnes, en renseignant le ou les formulaires, puis de procéder au paiement en ligne de votre réservation (paiement sécurisé SPPlus Caisse d'Epargne).

Un acompte (30% du prix du stage + 100% assurance) vous sera prélevé après validation de votre réservation par la Fondation Belem (délai de 72h env.), et vous accèderez à la dernière étape de votre inscription en ligne (page à accès personnel sur le site fondationbelem.com). Le solde de votre réservation (70% du prix du stage) sera automatiquement prélevé 30 jours avant le début du stage.

Vous serez informé par e-mail à chaque étape de votre inscription.

2. Par courrier

Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire sur le site internet, la Fondation vous adressera un formulaire d'inscription par courrier, email ou fax sur simple demande.

Il vous suffira ensuite de le renvoyer complété à la Fondation, accompagné du règlement de votre réservation. Après validation par la Fondation, les documents nécessaires à la finalisation de votre inscription vous seront adressés. Vous devrez les renvoyer à la Fondation dans les meilleurs délais. Le règlement de votre réservation devra être complet au plus tard 30 jours avant le début de votre stage. Les règlements peuvent se faire par chèque, virement ou chèque-vacances.

Modification, annulation et remboursement de votre réservation

1. Annulation par le stagiaire

Les conditions de modification et d'annulation de votre réservation varient en fonction de la date à laquelle vous en informez la Fondation.

- Les remboursements sont effectués par la Fondation dans les conditions suivantes :

. 61 jours * et plus avant le départ : remboursement des montants versés, déduction faite de frais de dossier de 46 € par personne inscrite ;

. de 60 jours à 31 jours * avant le départ : la Fondation conserve le premier versement à hauteur de 30 % du prix du stage ;

. 30 jours * et moins avant le départ : le montant versé reste acquis à la Fondation Belem dans son intégralité.

* *Semaine calendaire*

La cotisation pour l'assurance annulation complémentaire n'est pas remboursable.

- L'assurance annulation à laquelle vous souscrivez lors de votre inscription vous permet d'être remboursé des sommes versées, à l'exclusion de la cotisation d'assurance, et déduction faite de la franchise par personne inscrite, dès lors que la demande d'annulation est justifiée par l'une des causes prévues dans l'extrait des conditions d'assurance figurant dans le dossier d'inscription. Le courrier d'annulation doit être accompagné d'un justificatif approprié (certificat médical, etc.)

2. Annulation par la Fondation Belem

La Fondation se réserve la faculté d'annuler un stage à tout moment. La totalité des versements est alors restituée sans frais.

EXTRAIT DES ASSURANCES

- La responsabilité de la Fondation Belem à l'égard des stagiaires est régie par les dispositions de la loi du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritime. La Fondation Belem couvre cette responsabilité à l'égard des participants et des tiers par le biais d'une police d'assurance *P&I Club* souscrite auprès d'un Club de premier plan membre de l'*International Group of P&I*, qui fait bénéficier toute personne qui embarque à bord du Belem d'une garantie assistance et rapatriement.

- Une garantie « individuelle accident » est incluse dans le prix du stage.

- Chaque stagiaire souscrit lors de la réservation de son stage une garantie annulation obligatoire dont la prime s'établit à 3,5 % du prix du stage.